

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILLY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **VOIRIE ET RESEAUX** – Mise en œuvre du Plan de Mobilité : subventions d'équipement versées aux communes de Vienne, Ampuis, Chuzelles, Pont Evêque.

Rapporteur : Richard BONNEFOUX

NOTE DE SYNTHÈSE

Deux modes de financement ont été retenus pour les opérations qui contribuent à la mise en œuvre du programme d'actions défini dans le Plan de Mobilité (PDM, qui fait suite au PDU, Plan de Déplacements Urbains) de l'Agglo :

- soit l'Agglo est maître d'ouvrage, elle assure alors entièrement le financement des opérations de travaux
- soit c'est une commune qui conduit les études et les travaux, la participation de l'Agglo est alors arrêtée à 50 % de la part restant à la charge de ladite commune.

Au titre de l'année 2020, les travaux suivants entrent dans ce cadre :

	Nature des travaux	Coût d'opération (HT)	Montant accordé
Vienne	RN7 reprise revêtement plateau ralentisseur et trottoir	12 660 €	6 330 €
Vienne	RD 1007 Opération de rénovation de l'avenue du Général Leclerc	260 642 €	130 321 €
Ampuis	RD 615 cheminement PMR piétons	4 325 €	2 163 €
Chuzelles	RD 123 aménagement traversée village sécurisation et cheminement piéton	84 054 €	42 027 €

	Nature des travaux	Coût d'opération (HT)	Montant accordé
Pont Evêque	RD 502 aménagement plateau ralentisseur	41 909 €	20 955 €
Trèves	Sécurisation traversée village régularisation fin chantier	80 673 €	33 250 €

En ce qui concerne la commune de Trèves, l'opération avait été présentée au Conseil Communautaire du 1^{er} octobre 2019, et une subvention de 13 975 € accordée. Le coût total de l'opération a été nettement plus élevé que prévu et le montant des subventions inférieur aux prévisions. Le montant de subvention accordé par l'Agglo doit donc être revu en conséquence.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214-16-1 du CGCT,

VU les délibérations du Conseil Communautaire de ViennAgglo en date du 25 mars 2004 arrêtant les principes de participation aux opérations mettant en œuvre les actions du PDU et du 27 janvier 2009 pour la mise en accessibilité du réseau des transports,

VU la délibération n°19-156 du 1^{er} octobre 2019 attribuant une subvention de 13 975 € à la commune de Trèves,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

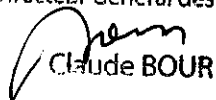
APPROUVE le versement de subventions d'équipement comme suit :

	Nature des travaux	Coût d'opération (HT)	Montant accordé
Vienna	RN7 reprise revêtement plateau ralentisseur et trottoir	12 660 €	6 330 €
Vienna	RD 1007 Opération de rénovation de l'avenue du Général Leclerc	260 642 €	130 321 €
Ampuis	RD 615 cheminement PMR piétons	4 325 €	2 163 €
Chuzelles	RD 123 aménagement traversée village sécurisation et cheminement piéton	84 054 €	42 027 €
Pont Evêque	RD 502 aménagement plateau ralentisseur	41 909 €	20 955 €
Trèves	Sécurisation traversée village régularisation fin chantier	80 673 €	33 250 €

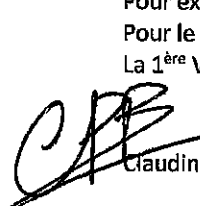
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer avec chaque commune du territoire l'avenant à la convention et tous documents afférents à la présente délibération.

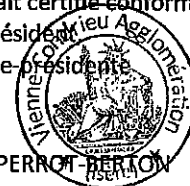
Conseil Communautaire du 15 décembre 2020
 Le Président certifie que la présente délibération
 a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
 et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services


 Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme
 Pour le Président
 La 1^{ère} Vice-présidente


 Claudine PERRON-BERLON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat